

## Politique du numérique

Le Collège tient à ce que chaque élève utilise adéquatement et à bon escient les ressources technologiques, et ce, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses murs. Pour ce faire, l'élève doit prendre connaissance des comportements attendus suivants et s'engager à les respecter. Tout élève qui contrevient à la présente politique s'expose à des conséquences.

### Comportements attendus

**1. Je m'engage à utiliser les outils technologiques du Collège dans un but éducatif.**

**Par exemple, je m'engage à...**

- 1.1. Utiliser l'adresse courriel du Collège et exclusivement celle-ci dans toutes mes communications électroniques avec les autres élèves, les membres du personnel du Collège ou toute autre personne impliquée dans mon parcours scolaire;
- 1.2. Respecter la netiquette du Collège, suivre les règles de base relatives à l'éthique et à l'identité numérique;
- 1.3. Télécharger uniquement des logiciels dont j'ai la licence d'utilisation et à installer les logiciels recommandés par les enseignants;
- 1.4. Utiliser avec discernement la bande passante du Collège;
- 1.5. Prendre les mesures nécessaires pour que mon portable soit pleinement fonctionnel à chaque cours.

**2. Je m'engage à garder privées mes informations personnelles, ainsi que celles des autres, sur toutes les plateformes.**

**Par exemple, je m'engage à...**

- 2.1. Installer un logiciel antivirus et un antiespioniciel sur mon portable;
- 2.2. Procéder aux mises à jour nécessaires au moment opportun;
- 2.3. Formuler un mot de passe assez complexe;
- 2.4. Activer les options de confidentialité sur les réseaux sociaux.

**3. Je m'engage à respecter le droit d'auteur et, ce faisant, à donner crédit à qui de droit pour leurs idées et leur travail.**

**Par exemple, je m'engage à...**

- 3.1. Respecter les normes de présentation médiagraphique du Collège.

**4. Je m'engage à démontrer du respect pour moi-même et les autres dans l'utilisation des réseaux sociaux et les plateformes d'intelligence artificielle.**

**Par exemple, je m'engage à...**

- 4.1. Utiliser les réseaux sociaux de manière responsable et sécuritaire;
- 4.2. Prendre connaissance des contrats des sites que j'utilise pour connaître, entre autres, leur politique de confidentialité des renseignements personnels;
- 4.3. Être prudent dans le choix des informations, images et vidéos que j'y déposerai, en obtenant notamment l'approbation des personnes présentes dans celles-ci.

**5. Je m'engage à dénoncer immédiatement toute utilisation non appropriée de la technologie dont je suis témoin. Par exemple, je m'engage à...**

- 5.1. Contribuer à mettre fin au partage de toute photo ou vidéo pouvant porter préjudice à une tierce personne en les signalant à un membre de la direction.

Le Collège met en place des mesures de sécurité pour protéger son réseau. Nous encourageons les étudiants à utiliser ces mesures et à ne pas utiliser de VPN ou de proxy (ou tout autre logiciel similaire) pour contourner ces filtres.

### Attestation de prise de connaissance

Je, \_\_\_\_\_ *Prénom et nom de l'élève*, reconnais avoir lu et compris la politique du numérique et m'engage à la respecter.

## Lexique

### Adresse courriel du Collège

Chaque élève du Collège dispose d'un compte utilisateur personnel lui permettant d'accéder à des logiciels et des outils pédagogiques utiles dans son parcours scolaire, notamment au moyen de son compte Microsoft 365. [Voir toutes les applications Office et abonnements Microsoft 365](#)

### Droit d'auteur

« Le droit d'auteur désigne l'ensemble des droits dont jouit un créateur sur ses œuvres. Le titulaire de ces droits est généralement l'auteur de l'œuvre. Le droit d'auteur est conféré à l'auteur à partir du moment où une œuvre originale est créée. Peu importe ce qui survient, l'auteur conserve toujours le droit moral sur l'œuvre... »<sup>1</sup>

Le Collège a le souci de respecter le droit d'auteur ainsi que les différentes obligations associées à l'acquisition et à l'utilisation des logiciels et autres ressources numériques protégés par des ententes négociées. Les élèves sont donc invités à respecter ce principe lorsqu'ils utilisent, reproduisent ou diffusent des vidéos, des photos, des documents ou des logiciels sur les équipements ou le réseau appartenant au Collège ou sur tout autre équipement informatique qui ne lui appartient pas.

### Identité numérique

C'est l'identification de l'élève en ligne et sur l'ensemble des communautés virtuelles (Facebook, Instagram, etc). C'est ce qui forme un cybercitoyen. Il est primordial de bien gérer son identité numérique et de suivre les règles de confidentialité pour la protéger.

### Logiciel et application

Un logiciel ou une application est un programme qui permet à l'utilisateur d'effectuer une tâche informatique. Il peut être soumis à une licence d'utilisation, contrat qui détermine les conditions dans lesquelles le programme peut être utilisé ou partagé.

### Nétiquette

La nétiquette s'applique partout, y compris dans tous les moyens de communication mis à la disposition de l'élève (Teams, Moodle, clavardage, forums, blogues, messagerie, etc.). La nétiquette est un ensemble des règles de savoir-vivre que doivent respecter les utilisateurs. Voir la Nétiquette du CDSL en annexe à ce document.

### Outils et ressources technologiques

Les ressources technologiques regroupent l'ensemble des composants informatiques, notamment les appareils numériques (portables, ordinateurs), le réseau informatique, les périphériques (imprimantes, caméras, etc.)

### Politique de confidentialité des renseignements personnels

Une politique de confidentialité est un contrat qui détermine ce qu'une compagnie peut faire des ressources que tu mets à sa disposition, par exemple si tu publies du contenu sur les réseaux sociaux.

### Normes de présentation médiagraphiques

Ensemble des règles à suivre pour décrire et présenter les éléments qui composent les références bibliographiques : auteur, titre, adresse URL, date de consultation, éditeur, etc.

### Réseaux sociaux

Désigne les plateformes digitales accessible par Internet (web et applications) et permettant à leurs membres d'établir ou d'intégrer des réseaux d'amis ou connaissances professionnelles et de participer à la vie de ces réseaux à travers la mise à disposition d'outils et interfaces de présentation, de communication et d'interaction.

---

<sup>1</sup> Qu'est-ce que le droit d'auteur ? Consulté le 13 janvier 2021. <http://www.artere.qc.ca/ressources/droits-dauteur/>



# LA NÉTIQUETTE DU CDSL

J'arrive à l'heure à mes cours et j'y participe pendant toute la durée du cours.



J'ouvre ma caméra pour toute la durée du cours.

Je ferme mon micro, sauf lorsque j'ai le droit de parole.



Pour prendre la parole, je lève ma main avec l'icône appropriée et j'attends l'autorisation de mon enseignant.



## LE CLAVARDAGE

- Je communique de façon éthique et responsable lorsque mon enseignant m'y autorise.
- Mes propos sont en lien avec le sujet et je n'abuse pas des émojis et des GIF.

## LE RESPECT



- Je ne fais pas de saisie d'écran ou d'enregistrement et je ne diffuse rien en lien avec la visioconférence.
- Je tiens compte de ma tenue vestimentaire et de mon environnement et je mange aux pauses, comme à l'école.
- Je ne fais pas d'autres tâches qui pourraient me distraire durant le cours et je ne change pas mon fond d'écran à répétition.